

Fès-Meknès

La dynamique des investissements se poursuit

● La Région Fès-Meknès a concentré des investissements de 1,74 MMDH, au terme du premier semestre de l'année 2017. 2.082 entreprises ont été ainsi créées pour 5.198 postes d'emploi.

À u titre du 1^{er} semestre 2017, le Centre régional d'investissement (CRI) de la Région Fès-Meknès a étudié un total de 147 projets, dont 68 projets approuvés avec un montant global de 1,74 MMDH. Ces divers projets, tous secteurs d'activités confondus, prévoient la création de 5.198 postes d'emploi. Ces investissements concernent essentiellement le sec-

teur de 400 ingénieurs dans les technologies d'information (www.leseco.ma). S'agissant du nombre d'entreprises créées dans la région, il a atteint 2.082 entreprises avec une amélioration de 0,2% par rapport au premier semestre de l'année 2016. 65,1% de ces entreprises sont des SARL. Dans le détail, le guichet de création d'entreprises de Boulemane a fait état de l'augmenta-

tion la plus importante avec un taux de 50%, il est suivi du guichet de Meknès affichant un taux de +5,5%. En termes de taux de création, la préfecture de Meknès vient en tête avec 45% des entreprises créées, suivie par la préfecture de Fès avec 40%. Par secteur d'activité, le commerce arrive en pole position, avec 36,1%. Il est suivi par les secteurs des services et des BTP avec respectivement 36,6% et 21,9%. À noter que, durant cette période, le nombre d'entreprises créées par les MRE s'est élevé à 114 entreprises. Par ailleurs, le CRI-FM a délivré près de 1.737 certificats négatifs, dont 80,5% pour des Sociétés à responsabilité limitée et 17,3% pour des personnes physiques.

Par secteur d'activité, les services se sont accaparés 35,6% des certificats délivrés, suivis par le commerce et les travaux publics avec respectivement 28,6% et 23,3%. Sachant que 46% de ces CN ont été délivrés par le guichet de Fès. Au cours de cette même période, le CRI de la Région Fès-Meknès a mis en place plusieurs

mesures pour la simplification de la procédure de création d'entreprises. Le délai moyen de la création d'entreprises a été réduit à moins d'une journée, et ce, à partir de décembre 2016. Cette année aussi, le CRI a mis en place un nouveau système de gestion électronique appelé «I-Create», qui permet le suivi des dossiers de création d'entreprises de manière interactive et plus rapide. ●

PAR MEHDI IDRISSE
m.idrissi@leseco.ma

Un système de gestion électronique afin de suivre les dossiers a été mis en place par le CRI.

teur de l'habitat avec 722,71 MDH ainsi que l'industrie agro-alimentaire avec plus de 395 MDH. Durant cette même période, la Région Fès-Meknès a enregistré la programmation de plusieurs projets, dont l'extension de la société Danone à Meknès et la société canadienne CGI sur la zone Fès-shore qui compte recruter plus

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES PAR GUICHET ENTRE LE 1^{ER} SEM 2016 ET 2017

